

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

Présences : 18 personnes (détail selon liste de présence)

Excuses : 15 personnes (détail selon liste de présence)

Manon Henet ouvre l'assemblée à 16h35

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Manon Henet, ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Monsieur Thomas Müller de l'Ortra Intendance CH, ainsi que les intervenants externes, soit Messieurs Jean-Luc Ryser, François Bouyssarie et la maison Steinfels par Monsieur Abbruzzese</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les clients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>La liste des personnes excusées est mentionnée sur la feuille de présence qui circule parmi les participants. Toutefois, elle transmet les noms des représentants des différents organismes suivants :</p> <p>Elle relève les absences de :</p> <p>Monsieur Olivier Girardin de la Fondation Rurale Interjurassienne Madame Sylvia Sahli, Union des paysannes du Jura bernois Madame Nicole Ventura, FASD Madame Céline Jolidon, OrTra jurassien santé-social Madame Cindy Kottelat, SFO (remplacée par Monsieur Vincent Joliat) Madame Anita Rion, PROentreprises, Delémont Monsieur Roland Matti, GastroJura bernois Monsieur Pierre-André Odiet, Fondation Rurale Interjurassienne</p>		MH	

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts. Elle constate que malgré plusieurs relectures, l'ordre du jour comporte une numérotation bizarre. Une nouvelle version, avec une numérotation suivie est à disposition. Elle demande s'il y a d'autres modifications à apporter à cet ordre du jour.		MH	
2. Désignation des scrutateurs-trices	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 17 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 9 votes. ➤ Madame Maude Biette et Monsieur Laurent Joliat sont désignées comme scrutateurs. <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>		MH	
3. PV de l'AG du 03 mai 2018	<p>Le PV de L'AG du 03 mai 2018 a été déposé sur le nouveau site internet de l'association, de même que sur celui de la Fondation Interjurassienne. Ceci a été mentionné sur la lettre d'invitation, il est possible de le consulter à tout moment. Plusieurs impressions sont à disposition des personnes présentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PV de l'AG du 3 mai 2018 est adopté à l'unanimité. 		MM	
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Cette année encore fut marquée par de nombreuses rencontres en comité. Nos comités ont été consacrés à la préparation de nombreuses activités comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation de cours de formation continue - Notre projet table ronde, qui est en standby, car seulement 3 personnes se sont annoncées & nous n'avons pas pu fixer de date qui convienne à tous. Mina nous en parlera tout à l'heure en détail. 		MH	

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> - La création de notre nouveau site internet www.oijj.ch, c'est Morgane qui nous en parlera tout à l'heure. - La proposition par la Fri de certains cours de formation continue à prix préférentiel. Nous avons envoyé toutes les informations à nos membres mais aucune personne ne semblait intéressée. Nous n'allons donc certainement pas renouveler cela. - Et bien d'autres travaux... <p>Je tiens à remercier les membres du comité, particulièrement ceux qui ont été très actifs cette année ! Un grand merci à notre secrétaire-comptable, Martial Magnin, qui entre dans sa dernière année en tant que membre du comité, et oui la retraite approche à grand pas !</p> <p>Nous avons aussi pu participer aux 10 ans de l'EMI. Une journée riche en rencontres. Nous avons, entre autre, participé à un concours et 3 personnes ont gagné un panier garni fait part <<Aux Prés de chez vous>>, à Porrentruy.</p> <p>En ce qui concerne les cours de formation continue, un cours de base sur les nettoyages a été organisé à Claire-Fontaine par Claude-Alain Hofer & moi-même.</p> <p>Du côté de l'Ortra National, notre Ortra a été représentée à toutes les séances organisées par Ortra Suisse durant l'année.</p> <p>Du côté du comité, nous avons encore eu du changement cette année. Madame Andrade Susana nous a rejoint. Nous cherchions une représentante du Jura Bernois afin de compléter notre équipe.</p> <p>Cela fait un an que j'exerce en tant que présidente au sein de notre Ortra, je fais de mon mieux afin de vous représenter comme il se doit lors des différentes séances, J'ai vraiment du plaisir à accomplir ces diverses tâches et j'espère être à la hauteur de vos attentes en tant que membres.</p> <p>Voilà, j'ai déjà beaucoup parlé, je vous remercie de votre attention, je vais donc laisser la parole à Morgane Schaffter qui va vous montrer en quelques clics notre nouveau site internet.</p>			

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
5. Site internet	<p>Morgane prend la parole et nous montre de visu sur le beamer ce qu'est notre nouveau site internet. Elle précise que ce dernier est à disposition des membres, et que s'il y a par exemple des offres d'emplois à proposer. Nous les incrions volontiers sur le site.</p> <p>L'adresse de contact est : info@oijj.ch</p>		Mo-Mo	
6. Table ronde	<p>Mesdames, Messieurs</p> <p>Il y a quelques temps, tous les entreprises membres de l'Ortra ont reçu un questionnaire sur la participation à cette table ronde. Pour rappel, cette table ronde est un réseau, des entreprises intéressées à placer ou recevoir des apprenti(e)s dans les domaines de l'intendance où il y aurait un manque au niveau des possibilités de formation.</p> <p>Il y avait 8 institutions qui ont répondu favorablement à l'enquête.</p> <p>Voici les noms des entreprises : La Courtine, Mon Repos, Les Planchettes, Les Cerisiers, La Jardinerie, Claire-Fontaine, La Colline, Gérard-Burrus.</p> <p>Parmi les 8 entreprises, 3 ont répondu à un Doodle pour faire une rencontre.</p> <p>Voici les noms des entreprises : Les Cerisiers, Mon repos... Vu le faible nombre de réponse, le rendez-vous n'a pas eu lieu.</p> <p>Voici ma question :</p> <p>A partir de là que fait-on ? On continue le projet ? On abandonne ? On vote.</p> <p>Si le vote est négatif, le sujet est clos.</p> <p>Si le vote est positif, quel est votre engagement ? Est -ce que quelqu'un participerait à la création ?</p> <p>Le comité soutient ce projet et il est bien entendu qu'un membre du comité sera présent dans la commission.</p> <p>Je vous remercie de m'avoir écouté.</p> <p>Une personne demande des précisions sur les buts de cette table ronde. Après avoir donné des explications sur le projet, il est demandé à l'assemblée de prendre position sur le fait de continuer l'idée.</p>		MS	

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	Après votation, 11 voix pour et 6 sans avis, il est décidé de persévérer. Une commission sera créée dans laquelle un membre du comité sera intégré.			
7. Euréka	Martial s'est rendu à une convocation d'EUREKA. Il s'agissait d'une nouvelle association fondée par Monsieur Michel Vuillemin de Neuchâtel. Ancien enseignant et responsable dans le cadre de l'école professionnelle de Neuchâtel, ce dernier a cherché à promouvoir la VAE et à mettre en place une structure favorisant la formation et la validation des acquis des adultes, dans le cadre de la Romandie et de BEJUNE en particulier. Nous avons soutenus, sans engagement financier, cette initiative. Malheureusement, son travail s'est heurté à de multiples obstacles, dont l'obstacle financier. Par conséquent, le projet a été abandonné fin avril 2019		MM	
8. Comptes 2018	<p>Les comptes de l'année 2018 présentent un total des charges de CHF 7599.75 pour un total des produits de CHF 18'050.-. Il en résulte un bénéfice de CHF 10'450.25</p> <p>La fortune de l'association au 31 décembre 2018 est de CHF 23'065.55</p> <p>Il est à relever que les cotisations 2017 qui avaient été envoyées au début janvier 2018 sont toutes rentrées en caisse, ce qui explique les produits importants de cette année. Les cotisations 2018 ne sont pas toutes encore entrées, mais à part une entreprise à problème relevée au point 12, un rappel réglera assez rapidement la situation.</p> <p>Dans le cadre des produits, nous avons reçu quelques dons des entreprises mentionnées sur le site internet. (Actuellement CHF 500.-)</p> <p>Il est aussi relevé que les dépenses en 2018 ont comporté quelques frais extraordinaires : il y a eu 2 repas de comité car celui de 2017 a été reporté en 2018, la création du site internet (CHF 1'628.-). Et comme toujours, une bonne part est consacrée aux cotisations de l'Ortra Suisse (CHF 3970.-)</p> <p>Et pour cette année encore, la FRI est resté un partenaire très solide, ce qui nous permet de fonctionner avec un minimum de frais administratifs.</p>		MM	

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
9. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Rose-Aline Rodrigues et Fabienne Petracca . Madame Rodrigues prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et qu'elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2018 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2018 et donne décharge au comité à l'unanimité.</p>			
10. Budget 2019	<p>Le caissier explique le budget 2019. La cotisation à l'Ortra Suisse représente toujours une grosse part. Les cours de formation continue ont été budgétés pour CHF 2000.- en produits et en charges.</p> <p>Nous avons gardé un poste « promotion du métier » qui englobera les éventuels frais de plaquette, ou autres divers selon les besoins. Nous avons créé un poste Site internet pour assumer l'ébergement et divers frais de maintien. Sur ce site, notre film est en première page.</p> <p>Les prix pour apprentis méritants, donnés lors de la remise des diplômes EEI et GEI sera reconduit cette année, soit CHF 400.- de dépense.</p> <p>Le budget est accepté à l'unanimité.</p>		MM	
11. Cotisations	<p>Il est proposé de reconduire les cotisations en 2019. Ces dernières seront donc de :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 (inchangé) Membre collectif : CHF 360.00 (inchangé)</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>		MM	

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
12. Admissions et démissions	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a une nouvelle demande d'admission pour cette assemblée : ○ Madame Megan Vallat en tant que membre individuel ○ La demande est acceptée à l'unanimité, avec les remerciements du comité ○ Nous avons le regret d'annoncer un gros problème de cotisation concernant une entreprise : Le home Montagu à La Neuveville a décidé de ne plus payer de cotisation, et ceci pour la deuxième année consécutive. Il a été envoyé plusieurs courriers et mails, dont un courrier recommandé. De plus avec quelques difficultés, plusieurs contacts téléphoniques ont eu lieu. Suite à tout cela, Monsieur Wenger avait dit qu'il allait payer, ce qui n'a pas été fait. Il prétend que l'Ortra de l'intendance ne lui apporte rien et que de toute façon il n'est pas nécessaire de payer ces cotisations. Madame Decurtins, l'intendante, prétend qu'il n'y a pas de personnel de l'intendance chez eux et qu'elle n'est même pas concernée par notre association. L'entreprise, membre depuis 2009, ne se sent plus concernée. Le comité estime qu'il y a beaucoup de mauvaise foi dans cette attitude. Il n'y a pas eu de démission de la part de Montagu et nous avons payé leur participation à l'Ortra Suisse. Selon les statuts du 28 mai 2010, à l'Article 7, « Les membres qui, malgré deux rappels, n'honorent pas leurs obligations financières sont radiés de la liste des membres » Il est demandé à l'assemblée de délibérer et de prendre une décision. Laurent prend la parole et se propose d'essayer de renouer contact avec Monsieur Wenger car il trouve dommage de perdre un membre. 16 voix sont pour cette proposition avec 1 abstention En cas de non-réussite, il est proposé d'envoyer la lettre de congé avec copie au conseil de fondation du home La proposition de laisser tomber les cotisations en retard est balayée à l'unanimité 			

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
13. Elections statutaires	<p>Election du comité :</p> <p>Le comité actuel se représente, et a le plaisir d'annoncer une nouvelle candidate désireuse de participer activement à ce comité. Elle d'ailleurs déjà prit part à des séances et nous soumettons à l'approbation des membres cette intégration. Il s'agit de : Susana Andrade qui représentera le Jura bernois Le candidate se présente et est acceptée par acclamation par l'assemblée. Elle entre de fait dans le nouveau comité et prend la place de</p> <p>Cynthia Tschan, a démissionné du comité durant l'année, car cela représentait une trop grande charge pour elle. Elle reste cependant membre de l'association.</p> <p>Le comité pour 2019 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Manon Henet, présidente o Ludvine Monnerat, vice-présidente o Martial Magnin, secrétaire et caissier o Morgane Schaffter, responsable du site internet o Maude Biette, membre o Yasmina Sangsue, membre o Susana Andrade, membre <p>La proposition est acceptée à l'unanimité</p> <p>Pour information, Martial Magnin fera sa dernière année de comité. En effet, à la prochaine AG, il cèdera sa place pour cause de retraite. Nos statuts ne permettent pas de continuer d'assumer une charge après l'âge de la retraite. Il faudra songer à le remplacer.</p>			

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesdames Rose-Aline Rodrigues da Silva et Fabienne Petracca qui renouvellent leur mandat ○ Suppléante Madame Cindy Sansonnens <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
14. Programme d'activités 2019	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comités environ une fois par mois ○ AG du 09.05.2019 ○ Participation AG OrTra Suisse 24.05.2019 à Sursee représenté par Manon Hennet et Morgane Schaffter. Elles seront accompagnées de Laurent Joliat. ○ Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Courtemelon (Frs. 200.- CFC et 200.- AFP) le 28 juin prochain ○ Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse (Groupe consultatif romand, séances de réseaux, journée de la Présidente, diverses commissions de cas en cas) ○ Cours de formation continue ○ Maintenance du site internet ○ Traitement du cas « Hôpital » ○ Newsletter ○ Promotion de la profession ○ Recherche de nouveaux membres 			

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
15. Informations de l'Ortra national	<ul style="list-style-type: none"> ○ Monsieur Thomas Müller thomas.mueller@steinhoelzli.ch prend la parole afin de nous communiquer les dernières informations de l'Ortra nationale. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il se réjouit du rapprochement important entre la base et le comité exécutif et nous explique l'avenir de la profession. La perte d'image actuelle doit être retenue afin de l'améliorer. C'est pourquoi il y a un désir de rapprochement avec le secteur parent de l'hôtellerie ➤ Les examens de cette année seront donnés selon la nouvelle version après les essais de la série zéro ➤ DC 1 et 6 sont en relecture et seront diffusés à travers la société Wigl. D'abord en allemand et dès que possible, ce sera traduit en français 			
16. Interventions externes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Monsieur Jean-Luc Ryser prend la parole pour nous présente ARCHI archotellerie.intendance@gmail.com. Ce groupe est une renaissance de GROCADI. L'objectif est de reprendre la main sur la formation supérieure en intendance et la création d'une nouvelle association romande des cadres de l'intendance est à l'ordre du jour. Nathalie Bögli fait partie du groupe et distribue de la documentation et des fiches d'adhésion à la fin de la séance. ○ Monsieur François Bouyssarie francois.bouyssarie@maisondelaproprete.ch se fait un plaisir de nous présenter « la Maison de la Propreté ». Ce qui nous a particulièrement frappé, ce sont les salaires minimum dans la branche du nettoyage, soit CHF 4552.- X 13 pour un AFP et CHF 5102.- X 13 pour un CFC après deux ans de pratique (pour Genève, c'est encore plus) ○ La maison Steinfels se présente assez rapidement aux membres de l'association. Elle attire l'attention sur la gamme « MAYA » et sur son système de pré-imprégnation des textiles de nettoyage lors des travaux en buanderie. Ses représentants restent à disposition pendant l'apéritif de fin de séance afin de partager avec nos membres. 			

Procès-verbal - 12^{ème} Assemblée générale ordinaire – 09 mai 2019 à 16h30 - Fondation rurale Interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
17. Divers	<ul style="list-style-type: none"> ○ Monsieur Laurent Joliat prend la parole pour nous transmettre les salutations de Monsieur Olivier Girardin, directeur de la FRI. Il remercie aussi le comité pour le travail accompli et trouve très positif le fait d'avoir des contacts avec les autres cantons. Il trouve aussi bien que l'Ortra se penche sur la formation supérieure et d'envisager d'y prendre une part active. Il annonce aussi que l'apéritif est offert par la FRI dans le couloir devant la salle à la fin de la séance. ○ « Toile de Berne » informe qu'un cadeau attend les participants à la fin de la séance et que la maison reste à disposition des membres en cas de besoin. ○ Vu que plus personne ne demande la parole, l'assemblée est levée. 			

Le secrétaire : Martial Magnin

Manon Henet clôt l'assemblée à 18h30